

ÉCOLE SECONDAIRE ÉMILIEN-FRENETTE

Projet éducatif particulier
à caractère régional en
MUSIQUE



OBJECTIF :
Ce programme permet à l'élève de poursuivre un programme de musique enrichi tout au long des cinq années du secondaire. Par le biais de la musique d'harmonie, il fera l'apprentissage de l'un des instruments suivants : hautbois, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor français, trombone, euphonium, tuba, percussions.

En plus de développer la persévérance, l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et l'entraide, ce programme favorise la réussite scolaire.

FORMATION :
Une grande importance sera accordée à l'interprétation musicale. Au delà des cours réguliers et des pratiques, l'élève recevra des cours à l'instrument sous la supervision de musiciens qualifiés. De plus, l'élève approfondira les connaissances de la théorie et de la littérature musicale. Ultiment, le jeune musicien aura la chance de se produire en concert et de participer à différents festivals régionaux et provinciaux, et ce, dès la 1^{re} année du secondaire.

- CRITÈRES D'ADMISSION :**
- Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^e année de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour lesquels le classement est une classe de première secondaire régulière avec ou sans mesure d'appui.
 - Assister à une rencontre d'information ainsi qu'à une audition.
 - Remplir le formulaire d'inscription dans lequel l'élève aura à rédiger un court texte expliquant les raisons de sa demande d'admission au programme de musique enrichi.
 - Avoir un goût marqué pour la musique.
 - Avoir la volonté de s'investir activement dans les activités de l'ensemble musical.

- PROCESSUS DE SÉLECTION :**
- Vérifier la motivation et l'intérêt de l'élève à s'inscrire au programme et à le poursuivre d'année en année.
 - Réussir un test d'aptitude rythmique et mélodique pour lequel aucune préparation ne sera nécessaire.
 - Un tirage au sort sera effectué parmi ceux qui auront réussi toutes les étapes de la sélection.

Date de la rencontre d'information
Le mardi 24 octobre 2017, à 19 h
Agora - école secondaire Émilien-Frenette
109, rue Marie-Victorin, Saint-Jérôme
Les auditions auront lieu les 6, 7 et 14 novembre 2017



Des projets éducatifs particuliers
à caractère régional

Offre de service 2018-2019

De la 1^{re} à la 5^e année
du secondaire

Sport-études

Pour être admis en sport-études, l'élève doit d'abord être recommandé par le club mandataire de la discipline sportive concernée.

Pour de plus amples informations sur ce programme, veuillez consulter le site Internet de l'École polyvalente Saint-Jérôme à l'adresse www.epsj.ca

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS

Projet éducatif particulier
à caractère régional en
CHEERLEADING



OBJECTIFS :
Le programme Cheerleading permet à l'élève de développer des habiletés motrices liées à l'activité (coordination, flexibilité, équilibre, expression corporelle, force, puissance, mouvements acrobatiques).

L'élève athlète suivra un programme d'entraînement général visant à développer ses qualités physiques et psychologiques. Il développera un sentiment d'appartenance, le goût de l'implication communautaire et de l'entraide ainsi que de l'estime de soi.

Il développera également l'esprit d'équipe.

FORMATION :
Tout en faisant la promotion de l'activité physique, le programme Cheerleading contribue à la réussite éducative de l'élève. Il met en action plus de 130 jeunes répartis en quatre (4) équipes. Ce programme favorise la persévérance scolaire par la qualité de son encadrement, le soutien et les encouragements du personnel et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'école et au milieu.

Le programme Cheerleading permet à l'élève de se doter d'une discipline de travail, de développer ses compétences autres que disciplinaires, de découvrir de nouveaux horizons, d'exploiter différentes habiletés, et ce, tout en assurant un développement harmonieux de l'adulte en devenir.

Dans le cadre d'une vie étudiante intéressante, le programme Cheerleading permet à l'élève de s'épanouir et de devenir un meilleur citoyen.

Le programme mène à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).

- CRITÈRES D'ADMISSION :**
- Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^e année de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour lesquels le classement est une classe de première secondaire régulière avec ou sans mesure d'appui.
 - Assister à une rencontre d'information.
 - Remplir le formulaire d'inscription.

- PROCESSUS DE SÉLECTION :**
- Vérifier la motivation et l'intérêt de l'élève à s'inscrire au programme et à le poursuivre d'année en année.

Date de la rencontre d'information
Le mercredi 25 octobre 2017, à 18 h 30
Gymnase - école secondaire Saint-Stanislas
680, 9^e rue, Saint-Jérôme (secteur Saint-Antoine)

Date du camp de sélection
Le samedi 18 novembre 2017, de 12 h à 17 h
Gymnase de l'école secondaire Saint-Stanislas

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS

Projet éducatif particulier
à caractère régional en
FOOTBALL



OBJECTIFS :
Le programme Football permet à l'élève de développer un sentiment d'appartenance à l'école. Il lui fournit l'opportunité de se réaliser à l'intérieur d'une vie étudiante active et enrichissante.

L'élève développera des techniques et des habiletés en football, développera ses capacités physiques par de saines habitudes d'entraînement.

Le programme s'adresse à l'élève qui cherche à évoluer dans le plus haut niveau de football scolaire.

FORMATION :
Dans un souci de fournir un programme adapté aux besoins de l'élève, l'école secondaire Saint-Stanislas lui offre l'opportunité de jouer au football dans un cadre académique motivant.

Le programme Football vise la réussite scolaire et le développement des performances sportives de l'élève, et ce, dans un encadrement scolaire rigoureux.

La participation à ce programme amènera l'élève à s'investir dans un sport affilié au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Le programme mène à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).

Dans le cadre d'une vie étudiante intéressante, le programme Football permet à l'élève de s'épanouir et de devenir un meilleur citoyen. Il est également un outil de motivation scolaire.

- CRITÈRES D'ADMISSION :**
- Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^e année de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour lesquels le classement est une classe de première secondaire régulière avec ou sans mesure d'appui.
 - Assister à une rencontre d'information.
 - Remplir le formulaire d'inscription.

- PROCESSUS DE SÉLECTION :**
- Vérifier la motivation et l'intérêt de l'élève à s'inscrire au programme et à le poursuivre d'année en année.
 - Réussir le camp de sélection.

Date de la rencontre d'information
Le mercredi 25 octobre 2017, à 18 h 30
Gymnase - école secondaire Saint-Stanislas
680, 9^e rue, Saint-Jérôme (secteur Saint-Antoine)

ÉCOLE SECONDAIRE CAP-JEUNESSE

Projet éducatif particulier à caractère régional en HOCKEY SUR GLACE

(450 436-1858, poste 6047)

Courriel : gagnonp2@csrdn.qc.ca



OBJECTIFS :

Le programme Hockey sur glace permet de stimuler la motivation et la persévérance scolaire en développant chez l'élève des habiletés techniques et tactiques en hockey dans le cadre d'une saine compétition d'équipe. Parallèlement à sa formation académique, l'élève peut ainsi vivre des situations d'apprentissage où ses intérêts et ses aptitudes seront actualisés pour un meilleur sentiment de réalisation de soi.

FORMATION :

De la 1^{re} à la 5^e secondaire, le programme intégré à la grille-horaire permet d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES). Avec un encadrement propre à cette discipline sportive, ce programme amènera l'élève à se dépasser afin d'acquérir des habiletés lors d'entraînements rigoureusement supervisés. Il s'adresse non seulement à l'initié performant, mais aussi à l'initié en défi d'amélioration. En fréquentant l'école, l'élève se donne ainsi un projet individuel où ce qu'il aime s'harmonise avec ce qu'il doit apprendre.

CRITÈRES D'ADMISSION :

- Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^e année de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour lesquels le classement est une classe de première secondaire régulière avec ou sans mesure d'appui.
- Assister à la rencontre d'information.
- Remplir le formulaire d'inscription.

PROCESSUS DE SÉLECTION :

- Vérifier la motivation et l'intérêt de l'élève à s'inscrire au programme et à le poursuivre d'année en année.
- Réussir l'évaluation sur glace.
- Un tirage au sort sera effectué parmi ceux qui auront réussi toutes les étapes de la sélection.

ÉCOLE SECONDAIRE DES HAUTS-SOMMETS

Projet éducatif particulier à caractère régional en INFORMATIQUE

(450 436-7414, poste 3251)



OBJECTIFS

Le programme régional en informatique (PRI) offre, par les réseaux des technologies de l'information et des communications (TIC), de nouvelles perspectives d'apprentissage et de formation tout au long de la vie scolaire de l'élève. Les TIC sont devenues de véritables accélérateurs de la pensée facilitant la conception des tâches et leur exécution. Elles favorisent le développement des compétences du programme régional en informatique soit : connaître, créer et communiquer.

FORMATION

Tout au long du programme, l'élève s'approprie les éléments de base (système d'exploitation, traitement de texte, présentiel, tableur) afin de développer ses compétences en informatique. Cela se fera d'abord par le biais des arts (dessin vectoriel, traitement de l'image), pour ensuite évoluer vers la technique (programme CIS-CO) et la programmation (animation, Web).

L'informatique à l'école secondaire des Hauts-Sommets se démarque par son équipement complet et varié, réparti comme suit :

- Deux classes d'informatique avec 32 ordinateurs;
- Un laboratoire portatif.

Un technicien en informatique assure le développement et le soutien technique pour les élèves et les enseignants.

CRITÈRES D'ADMISSION

Le programme est pour toi si :

- Tu manifestes de l'intérêt pour l'informatique;
- Tu prends des initiatives;
- Tu es curieux de ce que tu ne connais pas;
- Tu es prêt à fournir des efforts pour surmonter tes difficultés;
- Tu sais t'organiser dans ton travail.

Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^e année de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour lesquels le classement est une classe de première secondaire régulière.

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Vérifier la motivation et l'intérêt de l'élève à s'inscrire au programme et à le poursuivre d'année en année.
- Les jeunes présélectionnés sont invités à un avant-midi « mains sur les touches » pour évaluer leur débrouillardise et leur capacité à résoudre des problèmes (18 novembre, de 9 h à 12 h).
- Un tirage au sort sera effectué parmi ceux qui auront réussi toutes les étapes de la sélection.

ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME

Projet éducatif particulier à caractère régional en ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE (PÉI)

(450 436-4330, poste 5061)



OBJECTIFS :

Le programme Éducation intermédiaire (PÉI) met l'accent sur une éducation globale et équilibrée. Il propose une démarche pédagogique permettant à l'élève de développer les connaissances, les attitudes et les habiletés requises pour participer efficacement à la vie du 21^e siècle.

FORMATION :

Le programme mène à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES), du diplôme de la Société des écoles du monde du Baccalauréat international du Québec (SÉBIQ) et de la francophonie (SÉBIQ) ainsi qu'au certificat délivré par l'organisation du Baccalauréat international (BI). Celui-ci **est obligatoire** (environ 470 \$ **US** qui sera converti en dollars canadien au moment de la transaction). L'École polyvalente Saint-Jérôme est membre accrédité de la SÉBIQ.

L'élève aura l'opportunité d'acquérir des compétences académiques dans diverses disciplines et de suivre des programmes enrichis dans la plupart d'entre elles. Il fera aussi l'apprentissage de l'espagnol. L'élève sera sensibilisé aux différentes cultures et à la coopération internationale. Il participera activement à la vie de sa communauté et œuvrera à l'amélioration de son environnement. En plus d'acquérir des méthodes de travail rigoureuses, l'élève sera sensibilisé aux principes d'une vie saine et sa créativité sera stimulée. Encadré par une équipe d'enseignants chevronnés, l'élève intégrera un milieu de vie riche, stimulant et à dimension humaine.

CRITÈRES D'ADMISSION

- Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^e année de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour lesquels le classement est une classe de première secondaire régulière avec ou sans mesure d'appui.
- Assister à la rencontre d'information avec l'enfant (obligatoire).
- Remplir le formulaire d'inscription le soir de la rencontre.

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Réussir les activités proposées lors d'une journée dédiée aux examens d'admission des élèves (environ 1 h 30).
- Parmi les élèves sélectionnés, la fratrie et les élèves en provenance de l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus seront privilégiés.
- Un tirage au sort sera effectué pour tous les candidats qui ont réussi les tests afin de combler les places disponibles.

ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME

Projet éducatif particulier à caractère régional en SOCCER

(450 436-4330, poste 5402)



OBJECTIFS :

Ce programme permet à l'élève de poursuivre son cheminement académique tout en s'investissant dans le programme sportif Soccer. À travers l'apprentissage des notions de base de ce sport, l'élève développera son estime de soi, sa motivation, sa persévérance scolaire ainsi que son sentiment d'appartenance à l'école.

Pour l'année scolaire 2018-2019, ce programme s'adressera à l'élève de la 1^{re} à la 5^e secondaire qui s'intéresse au soccer et qui souhaite en faire l'apprentissage tout en développant le savoir-être lié à l'éthique sportive. L'élève pourra poursuivre ce programme pour toutes ses années du secondaire, sous réserve du respect des règles qui encadrent le maintien au programme.

FORMATION :

La formation en soccer est intégrée à la grille-matière à raison de deux ou quatre périodes par cycle.

En plus du programme de l'éducation physique et à la santé, l'élève fera l'apprentissage des éléments techniques et tactiques du soccer afin de développer ses habiletés individuelles et collectives au jeu. Le programme comprend également un entraînement spécifique de conditionnement physique lié à la pratique du soccer.

CRITÈRES D'ADMISSION :

- Le programme s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^e année de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour lesquels le classement est une classe de première secondaire régulière avec ou sans mesure d'appui.
- Assister à la rencontre d'information avec l'enfant.
- Remplir le formulaire d'inscription le soir de la rencontre.

PROCESSUS DE SÉLECTION :

- Vérifier la motivation et l'intérêt de l'élève à s'inscrire au programme.
- Réussir les activités proposées lors de la journée dédiée à la sélection des élèves. Aucune préparation n'est nécessaire.
- Un tirage au sort sera effectué parmi ceux qui auront réussi toutes les étapes de la sélection.

Date de la rencontre d'information

Le mercredi 18 octobre 2017, à 18 h 30

Place d'accueil - école secondaire Cap-Jeunesse
600, 36^e Avenue, Saint-Jérôme
Les tests d'admissibilité auront lieu le jeudi
9 novembre 2017, de 8 h à 12 h

Date de la rencontre d'information

Le mercredi 1^{er} novembre 2017, à 19 h

Cafétéria - école secondaire des Hauts-Sommets
1000, 112^e Avenue, Saint-Jérôme
(présence de l'enfant obligatoire)

Date de la rencontre d'information et d'inscription
Le mardi 17 octobre 2017, à 19 h
Auditorium - École polyvalente Saint-Jérôme
au 535, rue Filion, Saint-Jérôme
(présence de l'enfant obligatoire)

Vous devez remplir le formulaire informatisé avant
la rencontre du 17 octobre en cliquant sur le lien
suivant : [FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Date de la journée dédiée aux examens d'admission
Le samedi 18 novembre 2017, à 9 h 30
Cafétéria - École polyvalente
Saint-Jérôme
*L'absence à cette journée sera
considérée comme un désistement*

Date de la rencontre d'information
Le lundi 16 octobre 2017, à 18 h 30
Auditorium - École polyvalente
Saint-Jérôme
535, rue Filion, Saint-Jérôme

Date de la sélection
Le samedi 28 octobre 2017, de 8 h à 14h
Complexe sportif (derrière l'École
polyvalente Saint-Jérôme)